

Un ordre du jour en 12 points sur la journée entière pour finalement pas grand-chose !
La CGT avait décidé d'axer sa déclaration liminaire sur le sujet de la problématique salariale. Il nous semble en effet aujourd'hui qu'il s'agit d'une préoccupation d'importance pour les agents de la DGFIP et plus particulièrement pour celles et ceux en début de carrière (cf. déclaration liminaire), et cela d'autant plus au vu du résultat des négociations avec la direction générale.

1. Point budgétaire : **- 70 millions €**

Comme écrit dans notre liminaire, une baisse budgétaire de 70 millions d'euros est annoncée pour la DGFIP en 2024 ce qui conduira indubitablement à des coupes et des choix pour notre direction.

2. Campagne de recrutement d'agents contractuels : **5 % des agents du département**

La DDFIP 27, comme toutes les autres, s'est résolument tournée vers les contractuels pour combler les emplois vacants de fonctionnaires (5 % des agents du département) et elle en est fière.

La CGT a rappelé son hostilité à ce principe qui est une véritable brèche dans notre statut. Le recours à la contractualisation a un impact négatif sur les mutations des agents sous statut. De plus, elle laisse les contractuels dans une précarité liée à leur faible rémunération et à un recrutement de courte durée sans possibilité d'intégrer la DGFIP (hors concours). Les premiers contrats arrivent d'ailleurs à échéance avec un questionnement quant à leur renouvellement qui semble -t-il relève de la DG. Cela pose également un vrai problème de formation notamment à la préparation aux concours.

3. Le SIP de demain : **poly-compétence**

Suite à la note du DG de mai 2023, la direction locale s'est lancée dans la mise en place de ce dispositif en plusieurs phases. Nous avons indiqué ne pas voir la finalité de ce projet qui conduira à une poly-compétence de tous les agents (assiette-recouvrement -accueil), ainsi qu'à la disparition dans les SIP du recouvrement forcé. Il s'agira également dans les SIP de pouvoir répondre aux questions généralistes des Maisons France Services ! Les agents nous dit-on n'y sont pas défavorables ! On nous promettait une pause des réformes après le NRP, dans les faits, il y a des sous réformes entre les réformes !!

4. Le plan local de formation était le seul point de l'ordre du jour qui était soumis à un vote. **A quand une vraie formation professionnelle continue ?**

A l'unanimité les représentants des 3 OS se sont abstenus. La CGT s'est abstenue au motif que trop de formations sont encore en distanciel, que beaucoup sont accompagnatrices des réformes engagées par notre administration et qu'enfin il ne s'agit pas d'une vraie formation continue pour bien exercer nos missions en perpétuelles mutations.

5. La Semaine en 4 jours : une fausse bonne idée

Le sujet de la « semaine en 4 jours » a été abordée puisque la DG est à la recherche de services expérimentateurs. Sous couvert d'améliorations des conditions de travail et de conciliation vie professionnelle et vie personnelle le Premier Ministre veut mettre en place une semaine en 4 jours dans l'administration sans aménagement des règles horaires, des ouvertures au public (au contraire elle pourrait être élargie), sans création d'emplois.

En résumé, il s'agit de concentrer nos efforts sur 4 jours au lieu de 5.

La CGT n'y voit pas une amélioration mais une régression puisque le temps de travail quotidien serait de plus de 9 heures et un éloignement du foyer de plus de 10 heures en général.

Pour la CGT, la vraie réduction du temps de travail c'est le passage aux 32 heures:

- pas à la carte, il faut une loi qui impose une nouvelle norme afin de ne pas creuser les inégalités
- Sans baisse de salaire horaire
- ni intensification du rythme de travail
- et avec des emplois

C'est dans ce seul cadre que la réduction du temps de travail peut constituer une modalité bénéfique à l'ensemble des salariés du public et du privé.